

COMMISSION NATIONALE HUMANITAIRE

Participez CONCOURS CŒUR D'OR 2019 *Une action de don de soi particulièrement généreuse*

Le Cœur d'Or récompense l'engagement de tous les membres d'un Lions Club. Sont concernés par le concours du Cœur d'Or, tous les clubs du District Est, ayant réalisé une action de don de soi particulièrement généreuse avec ou sans dotation financière associée. Cette action doit avoir une portée locale ou nationale.

Parmi les critères de choix, on mentionnera :

- La nature et l'originalité de l'action
- La portée morale et affective auprès des bénéficiaires
- Le nombre de personnes bénéficiaires de l'action
- La pérennité de l'action (3 ans au moins)
- Le nombre de Lions, plus généralement d'acteurs, investis dans l'action
- Le temps, exprimé en heures, et toutes personnes confondues, consacré à l'action
- Éventuellement la dotation financière associée ;

1. Élection du Cœur d'Or du District Est

Elle s'effectue lors du **Congrès de Printemps de Vittel du 14 avril 2019**

Les clubs candidats doivent remettre au chargé de mission humanisme avant **le 1 mars 2019** un dossier de candidature de 8 pages au maximum. Ce dossier peut être transmis en pièce jointe d'un courriel ou sur CD ou sur clé USB

Un jury, composé d'au moins 5 membres, sera constitué autour du délégué humanisme par le Gouverneur ou son représentant, l'immédiat Past Gouverneur ou son représentant et d'autres membres choisis, Présidents de Régions et Zones qui n'ont pas de club candidat dans leur secteur géographique

Le délégué humanitaire présentera les actions des clubs parmi lesquels le Cœur d'Or sera élu et fera procéder au vote à bulletin secret.

Les résultats seront annoncés par le Gouverneur, au cours de l'Assemblée Générale de clôture du Congrès de Printemps.

2. Élection du Cœur d'Or National

Elle s'effectue lors de la **Convention Nationale à MONTPELLIER 25 mai 2019**

Le club ayant reçu le Cœur d'Or dans le district EST pourra concourir pour le Cœur d'Or National de l'année 2019 s'il adresse au chargé de mission de la Commission Nationale Humanisme, impérativement, 1 mois avant la Convention Nationale, un dossier en pièce jointe d'un courriel ou sur CD, ou sur Clé USB. Ce dossier doit décrire son action et doit être de 8 pages au maximum. Le club, participant à ce concours national, devra être obligatoirement représenté par un de ses membres.

Le Règlement du concours « Cœur d'Or » est en ligne

Contact et Informations complémentaires

Mireille ZWILLER

Chargée de Mission Concours cœur d'Or 2018-2019

District EST

06 09 40 38 19

E-mail :

mireille.zwiller@gmail.com